Lycée des Métiers des Energies renouvelables, de l'électrotechnique, de la maintenance et de la chaudronnerie.

Recrutement :

L'accès à ce diplôme est ouvert aux titulaires d'un :

- Bac Pro : Électrotechnique Énergie Équipements Communicants
- Bac Pro : Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés
- BP électricité
- Bac Pro : Tech de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Bac Pro : Tech en froid et conditionnement d'air

La formation est en mixité soit en formation scolaire :

Formation d'une année, répartie comme suit :
Au lycée : 384 heures (Soit 24h hebdo sur 16 semaines)
En milieu professionnel : 560 heures (Soit 35h hebdomadaires sur 16 semaines)

Soit en formation en apprentissage :

3 jours en centre et 2 jours en entreprise / semaines.
15 semaines en centre et 30 semaines en entreprises / an .

Les plus du lycée E. Montel :

- Les professeurs sont agrées par les branches professionnels et l'association QUALIT'ENR.
- Le lycée forme aussi les artisans et les techniciens d'entreprises dans le domaine du photovoltaïque, en leur proposant diverses qualifications : QUALIPV ELEC, R408, Habilitations, IRVE , etc.
- Grâce au partenariat du lycée avec de nombreuses sociétés spécialisées dans le domaine des énergies renouvelables, l'établissement s'est doté de plusieurs plateformes pédagogiques équipées des systèmes d'intégration et d'équipements divers spécifiques à cette activité.

Pour découvrir nos ateliers et rencontrer nos professeurs, venez à la journée Portes Ouvertes,

dont vous trouverez la date sur l'espace numérique du lycée en tapant :
ENT Lycée Eugene Montel
COLOMIERS

Ou vous pouvez contacter le bureau des entreprises au

06 18 49 41 55

ou lui écrire à l'adresse suivante :

bde-lp-eugene-montel@ac-toulouse.fr

Lycée des Métiers Eugène Montel
4, Bd Marcel Dassault
31770 Colomiers
Tél: 05 61 30 97 40
Lien internet :
eugene-montel.mon-ent-occitanie.fr

Accès : Rocade Toulouse – Auch (A624),
Sortie N°3 - *Bascule Oratoire*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée professionnel
Lycée des Métiers Eugène Montel
Colomiers

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE
Aéronautique et spatial
Occitanie

CFA DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE
GIP FCIP

CERTIFICAT DE SPECIALISATION
(Ex Mention Complémentaire)

Technicien en Energies Renouvelables
Option A (Energie électrique)

CERTIFICAT DE SPECIALISATION (NIVEAU IV) TECHNICIEN EN ENERGIES RENOUVELABLES Formation qualifiante en 1 an
Option A : Energie Electrique

Objectif de la formation :

Le titulaire de la mention complémentaire «technicien en énergies renouvelables» est un électricien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant le confort et l'amélioration de la consommation énergétique.

Activités et compétences :

Ce technicien est capable :

- d'identifier les besoins du client,
- de vérifier la faisabilité de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude,
- de répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- d'installer les équipements,
- de raccorder l'installation aux réseaux,
- de réaliser les réglages, les tests nécessaires et participer à la mise en service de l'installation,
- de présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,
- d'assurer la maintenance préventive et corrective de l'installation.

Solutions technologiques étudiées dans cette option :

Le solaire Photovoltaïque

L'énergie Éolienne

La Pompe à chaleur air/air

Contenu de la formation :

- Connaissance du monde professionnel,
- Contexte administratif et juridique,
- Construction et communication technique,
- Connaissances scientifiques, techniques et réglementaires,
    - Confort de l'habitat,
    - Approche scientifique et technique des ouvrages ou installations,
    - Technologie des installations.
    - Réalisation des systèmes ou interventions,
    - Santé et sécurité au travail,
    - Techniques et procédés de mise en œuvre et de mise en service,
    - Maintenance des installations,
    - Gestion de travaux,
    - Communication,
    - Sensibilisation au Développement Durable,
    - Energies Renouvelables et Economie d'Energie,
    - Gestion et tri des déchets, normes.